Compte-rendu de la réunion du département image du 9 juillet 2020

1. Compte rendu du groupe de travail du département distribution/exploitation et de l'AFC à propos des formats de projection
2. Compte rendu du groupe de travail sur les préconisations de tournage en mode Covid pour les équipes images
3. Présentation de l'Union des Chefs Opérateurs nouvelle adhérente du département image
4. Avancée du groupe de travail sur les batteries
5. Projets à mettre en œuvre pour l'année 2020/2021
6. Conclusion

Pour cette réunion plusieurs sujets étaient à l'ordre du jour : l'élection des représentants du département image et de leurs adjoints, le compte-rendu du groupe de travail du département distribution/exploitation et de l'AFC à propos des formats de projection non conventionnels, le compte rendu du groupe de travail sur les préconisations de tournage en mode Covid pour les équipes images, la présentation de l'Union des Chefs Opérateurs, nouvelle adhérente du département image, et enfin un retour sur les avancées du groupe de travail dédié aux batteries. La réunion s'est conclue par une mise à jour des prochains projets du département image.

1. Compte rendu du groupe de travail du département distribution/exploitation et de l'AFC à propos des formats de projection

Thierry Beaumel revient sur la création de ce groupe de travail conçu à l'initiative du département Diffusion, Distribution, Exploitation à la suite des commentaires d'un certain nombre d'exploitants ne sachant que faire face à la recrudescence de formats de projection non normalisés. Baptiste Magnien (AFC, CST) revient sur l'une des deux réunions déjà organisées et commence par énoncer le contexte technique. A ce jour, trois formats de DCP sont normalisés : Flat, Scope et Full. A l'intérieur de ces formats, on peut afficher n'importe quel type d'image à partir du moment où l'un des côtés de l'image respecte la norme et l'on intègre des barres noires sur les côtés.

Cela pose toutefois un réel souci au niveau du rendu de l'image puisqu'aucun projecteur ne peut garantir une projection absolue du noir, de même qu'aucune salle n'est équipée de bandeaux, ce qui implique que l'image projetée devient trapézoïdale. C'est un problème particulièrement sensible pour les opérateurs puisque la projection au sein d'une zone grise impacte notamment l'étalonnage. Les distributeurs voient arriver de plus en plus de DCP au format 2.0, conseillé par Netflix.

Le 2.0, plus horizontal que le 1.85, rehausse l'image lors de la diffusion TV et permet un affichage quasiment plein cadre sur la majorité des smartphones et tablettes. Cela ne concerne pas que Netflix puisque le dernier film d'Anne Fontaine, *Police*, a été tourné avec ce format. L'objectif de ce groupe de travail est de comprendre comment gérer ce nouveau format en sachant qu'à l'heure actuelle Texas Instruments, Dolby ou encore Sony ne sont pas en mesure de garantir une projection optimale en salles pour ces ratios. Si les projecteurs sont réglés pour les projections standards, les bords risquent d'apparaître sous forme trapézoïdale dans le cas des formats non normalisés.

.

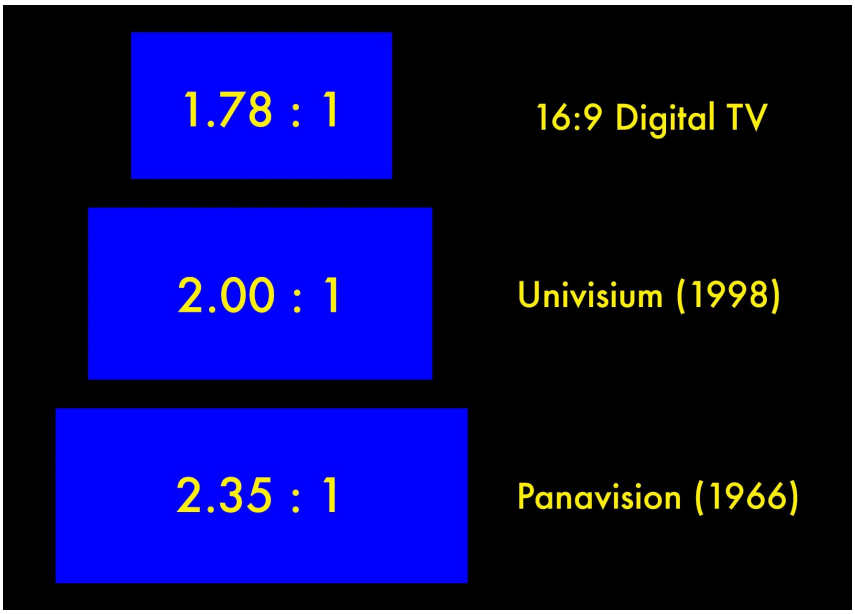

https://vashivisuals.com/the-hot-new-filmmaking-aspect-ratio/

Le travail sur le sujet risque d'être de longue haleine puisqu'il semble impossible ni d'imposer ni de faire des macros adaptées pour les projecteurs. L'auto-certification des installateurs et le manque de contrôles extérieurs poseront également un problème. Le groupe de travail propose l'élaboration d'un DCP test avec des images des différents ratios.

.

Il serait projeté aux chefs-opérateurs et aux exploitants afin que tous puissent en constater les impacts. Thierry Beaumel précise que le format Full existe dans la norme du DCP mais qui n'existe pas en tant que norme de projection pour les salles « publiques ». Eric Chérioux détaille ce en quoi consiste le format Full qui sert surtout pour les mires et comme conteneur image. Il explique pourquoi aujourd'hui la norme française a été modifiée de manière à ce que seuls les formats Flat et Scope soient aujourd'hui acceptés dans les cinémas. Les salles de cinéma ne sont pas obligées de posséder les macros des formats dits « optionnels »

On trouve le format HD (1.77) dans pas mal de salles. Jérémy Boisseau (Deluxe) explique pourquoi les formats inférieurs au 1.85 et masterisés en Flat affichent la majorité des informations de l'image sans réelles pertes lorsqu'ils sont projetés en salles. En effet, il n'est pas logistiquement possible d'avoir toutes les macros envisageables dans les salles, car elles doivent être programmées par l'installateur. En termes de mastering, les formats « exotiques » doivent donc être inscrits dans du Scope ou du Flat pour éviter d'avoir à faire du cas par cas pour chaque salle. Eric Chérioux explique pourquoi le format 2.0 est problématique. En effet, le 2.0. peut être mis en Scope ou en Flat, sachant que le Flat affichera plus de pixels. Il n'existe aucune recommandation officielle concernant l'affichage de pixels sous ce format. Tout est ainsi laissé au bon vouloir des laboratoires. Jérémy Boisseau ajoute que dans l'idéal il faudrait faire deux DCP (Flat et Scope) mais qu'en termes de logistiques, cela n'est pas concevable.

Pour Jérémy Boisseau, il n'existe pas de réelle solution, le Flat ou le Scope restent des compromis dans le cas du 2.0. Le problème est davantage causé par le trapèze que par le niveau des noirs. Thierry Beaumel revient sur les conclusions du groupe de travail et estime qu'il s'agit là avant tout d'un problème de compréhension sans réelle solution technique, comme l'a souligné Jérémy Boisseau.

L'organisation d'une tournée de projections avec le DCP-test afin que chefs opérateurs, réalisateurs et producteurs aient une idée plus concrète des problèmes occasionnés par les formats non conventionnels devient donc nécessaire. La CST pourrait également éditer à destination des différents laboratoires de post-production, un guide des bonnes pratiques afin de permettre aux techniciens des laboratoires, lorsqu'un film présente des ratios d'images "exotiques", de choisir parmi le flat ou le scope le ratio qui respectera le mieux le film lors de la projection. Cela permettra aussi une clarification pour les exploitants en limitant le nombre de possibilités.

S'engage par la suite un débat sur les films qui changent de format en "cours de route", problématique soulevée par François Xavier Le Reste Pour Eric Chérioux, même s'il n'existe pas de contre-indications techniques sur les changements de formats en cours de film (cela a déjà été fait à maintes reprises notamment sur *Le Magicien d'Oz* de Victor Flemming ou *Mommy* de Xavier Dolan) réalisateurs et producteurs doivent toutefois être conscients des contraintes en termes de projection. Jérémy Boisseau revient sur le format 2.0 et explique que ce format peut également être un frein pour la vente des films à l'international. Natasza Chroscicki (Arri) explique que tous les formats sont possibles sur un capteur numérique. Il est possible de tourner en 2.0 sur la Alexa via le frameline composer. Elle revient sur le format 1.2. qui résulte avant tout d'un besoin de s'adapter au diffuseur, en l'occurrence Netflix. Elle trouve dommage que les projecteurs soient limités à deux macros. Thierry Beaumel et Eric Chérioux rappellent que ce sujet est essentiellement, pour les exploitants, un problème de manque de disponibilité et formation des personnels.

.

Cf Article "Le format d'image comme élément de mise en scène" de la Lettre de janvier 2020

2. Compte rendu du groupe de travail sur les préconisations de tournage en mode Covid pour les équipes images.

Des échanges ont eu lieu avec les autres associations regroupant les professionnels de l'image (ADIT, CLM, Union des Chefs Opérateurs, AFC, AOA) à propos des préconisations de tournages en mode Covid. La CST a été chargée de synthétiser le fruit de ces différentes réflexions dans un document à destination du ministère du travail via le CCHSCT. En a résulté un certain nombre de préconisations concernant directement les métiers de l'image. Le document va être mis en ligne dans l'espace membre du Département image. Françoise Noyon en résumé les grandes lignes qui vont des précautions de base (lavage de mains, port du masque, aération régulière) à la mise en place de moments de pause durant lesquels les membres de l'équipe pourront enlever leurs masques en dehors du plateau, en passant par la limitation de personnes manipulant un même matériel sur le plateau. Dans l'absolu, le respect de ces précautions de sécurité n'engendre pas de temps de travail supplémentaire. Au contraire puisqu'elles impliquent un plus grand travail de préparation en amont permettant ainsi un véritable gain de temps.

Baptiste Magnien nous raconte ses expériences récentes de tournage post-Covid où il a remarqué que la majorité des gels fournis sur les plateaux n' étaient pas conformes aux normes. A titre d'exemple, Natasza Chroscicki cite le cas d'une membre de l'ADP qui a refusé un certain nombre de films à cause d'un manque de préparation sanitaire. Elle a également noté un certain laxisme sur les plateaux de tournage. La question de la climatisation est également évoquée. L'avis du Haut Conseil de la santé publique du 6 mai 2020, mis à disposition dans l'espace membre, revient sur les préconisations liées à la climatisation.

3. Présentation de l'Union des Chefs Opérateurs nouvelle adhérente du département image

Le département salue l'arrivée de l'Union des Chefs Opérateurs au sein de la CST. François-Xavier Le Reste revient sur la genèse de l'Union des Chefs Opérateurs qui résulte d'une volonté de faire dialoguer entre eux les chefs opérateurs, notamment et dans un premier temps, de documentaire. Philippe Brelot abonde dans le sens de François Xavier et détaille les dernières missions de l'association.

Association de chefs opératrices et chefs opérateurs de tous horizons, exerçant pour la télévision et le cinéma, en documentaire, pub, séries, l'Union des Chefs Opérateurs est née du désir de faire partager la passion de ses membres pour leur métier. Plus d'informations sont disponibles sur leur site : https://www.unionchefsoperateurs.com

4. Avancée du groupe de travail sur les batteries

François Maréchal résume l'avancée des travaux sur le sujet. Il existe actuellement sur le marché trois générations de batteries avec leurs lots de normalisations. Il revient sur les différentes normes existant en Europe et en France ainsi que les précautions à prendre notamment en termes de transport. Il a compilé les différentes normes dans un document dédié. Il revient sur les différentes batteries existantes et les systèmes de groupes électrogènes. Vous trouverez dans l'espace membre le document de cette étude sur les batteries, avec notamment un état de l'art des différentes technologies.

5. Projets à mettre en œuvre pour l'année 2020/2021

Françoise Noyon et Thierry Beaumel détaillent les projets à venir :

- passage en revue des nouveaux modes d'enregistrement du RAW ;
- comment procéder à un monitoring d'image similaire en en tournage et en post production ;
- présentation des nouvelles focales fixes d'Angénieux ;
- présentation des évolutions du format IMF, avec Hans-Nikolas Locher, permanent de la CST ;
- réunion avec Netflix et Filmlight sur les workflows et espaces colorimétriques ;
- bonnes pratiques d'Ecoprod sur les tournages.

.

6. Conclusion

Françoise Noyon revient sur les modalités d'élection des représentants du département image via le lien dédié sur assoconnect. Baptiste Heynemann détaille la procédure à suivre pour voter électroniquement dans l'espace membre cst.assoconnect.com. Un mail a été envoyé aux membres du département le 09 juillet détaillant notamment les candidats aux postes de responsables et responsables adjoints de département.

Pour voter au sein du Département Image, les adhérents doivent se connecter soit via le lien contenu dans le mail qu'ils ont reçu le 09 juillet, soit se connecter directement dans l'espace membre cst.assoconnect.com (https://cst.assoconnect.com/sondages/10677-votez-pour-le-departement-image) avec l'adresse mail sur laquelle ils reçoivent les communications de la CST. S'ils ont oublié leur mot de passe, ils peuvent le réinitialiser en cliquant sur "J'ai oublié mon mot de passe". Chaque adhérent à jour de sa cotisation peut voter au sein du département de son choix. Cependant, chaque adhérent ne peut voter que pour un seul département.

Une prochaine réunion est prévue pour le mois de **septembre ou octobre 2020**, vraisemblablement dans les nouveaux locaux de la CST situés au 9 rue Baudoin dans le 13ème arrondissement de Paris.